

Communauté
de communes
de l'île de Ré

Rapport d'activité 2024



Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré

Directeur de la publication : Lionel Quillet

Comité de rédaction : Service communication, Direction générale des services, Pôle ressources, Pôle aménagement du territoire, Pôle environnement et développement durable, Pôle services à la population.

Coordination : Service communication

Crédits photos : Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Romain Marie, CdC, Shutterstock, François Fonty, Nicolas Brikké

Conception et mise en page : Service communication

édito

Le rapport annuel d'activité d'une collectivité peut parfois apparaître comme un exercice convenu parce qu'il revient chaque année. Ce n'est pas la manière dont nous l'envisageons au sein de la Communauté de communes de l'île de Ré car nous croyons en son réel intérêt : celui de retracer les activités de notre EPCI durant l'année écoulée et de mettre en lumière les actions pérennes et nouvelles initiatives qui concourent aux trois objectifs décidés au début de la mandature par les élus communautaires (favoriser la vie permanente, préserver l'environnement et le cadre de vie, et aménager durablement le territoire).

Cette année 2024 a une nouvelle fois été particulièrement intense pour notre Communauté de communes. Elus, agents et partenaires nous sommes fortement investis, chacun à notre niveau de responsabilité, afin d'engager, de poursuivre ou de mener à leur terme des projets et d'assumer nos diverses compétences.

2024, ce sont des opérations d'envergure et structurantes comme la réhabilitation des bâtiments du quai de la Criée à Ars-en-Ré, la reconstruction du Centre de transfert, la couverture des terrains de sports de sable à proximité du collège ou les projets de construction de logements locatifs sociaux qui ont bien avancé à Saint-Martin-de-Ré mais également à Ars-en-Ré et à La Couarde-sur-Mer. Nous pouvons également évoquer d'autres réalisations, plus modestes peut-être mais pour autant essentielles, comme la végétalisation de la cour de la crèche Les Bigorneaux à Rivedoux-Plage, la renaturation de parcelles du Conservatoire du littoral à Loix et au Bois-Plage-en-Ré, l'installation de composteurs collectifs à Sainte-Marie-de-Ré, etc... Comment ne pas souligner notre engagement en faveur de la protection de notre littoral avec les travaux d'urgence entrepris après les tempêtes hivernales, en

particulier à Saint-Clément des Baleines et aux Portes-en-Ré, les travaux de maintenance de la porte du port de La Flotte, le lancement de la stratégie locale de gestion de la bande côtière, la gestion de nos marais, etc. Sans compter les multiples services rendus à la population : gestion des déchets, soutien aux associations, crèches communautaires, La Maline, Aquaré, Label pays d'art et histoire, pistes cyclables, économie, etc...

La lecture de ce document doit permettre à chacun de mesurer l'étendue et l'importance de l'action communautaire sur notre territoire insulaire menée en complémentarité, en partenariat et en bonne intelligence avec celle de nos dix communes et de nos partenaires institutionnels et associatifs. Il est aussi une sorte de rendu compte à la population de l'emploi des deniers publics et de l'utilisation des impôts des contribuables rétais qui, rappelons-le, n'ont pas été augmenté par la Communauté de communes depuis presque vingt ans.



Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré

Sommaire

- 6** Des compétences et un territoire ambitieux
- 7** Les élus
- 8** Pôle ressources
- 16** Pôle services à la population
- 24** Pôle aménagement du territoire
- 32** Pôle environnement et développement durable





Située dans le département de la Charente-Maritime en région Nouvelle-Aquitaine, l'île de Ré comprend dix communes : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Portesen-Ré, Loix, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré.

Dès 1963, les municipalités de l'île prennent conscience de l'intérêt d'une gestion commune de certaines compétences. Un Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'équipement général est d'abord créé, avant de se transformer en 1977 en Syndicat intercommunal à vocation multiple.

Avec les lois de décentralisation et l'apparition de nouveaux enjeux pour les communes et territoires décentralisés, les dix communes du territoire décident de se regrouper au sein d'une Communauté de communes en 1993.

Cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a en charge des compétences aussi variées que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, les actions en faveur des secteurs patrimonial, social, culturel et sportif, l'adolescence et la petite enfance.

Des compétences et un territoire ambitieux

Depuis sa création par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1993, la Communauté de communes de l'île de Ré s'est vue transférer de nouvelles compétences. Ses compétences dites facultatives ont été mises à jour par délibération en date du 15 décembre 2020 et entérinées par un arrêté préfectoral en date du 6 avril 2021.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- ~ Schéma de cohérence territoriale ;
- ~ Schémas de secteur ;
- ~ Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme et carte communale.

Développement économique

- ~ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- ~ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- ~ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- ~ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Protection, entretien et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides :

- ~ Entretien et restauration des zones humides du Fier d'Ars, de la Fosse de Loix, du Défend et des Grand Prés, incluant le suivi et la mise en oeuvre de la convention RAMSAR et le rétablissement de la continuité écologique ;
- ~ Accompagnement opérationnel et financier des actions de protection et d'entretien des marais et contribution à la gestion des ouvrages hydrauliques du réseau secondaire.

Défense contre les inondations et contre la mer :

- ~ Gestion, entretien et surveillance des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations mises à disposition de la Communauté de communes conformément à la loi ;
- ~ Définition et gestion des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques définis sur le territoire de l'île de Ré ;
- ~ Réalisation de l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires à son intervention ;
- ~ Réalisation d'études et travaux pour la réalisation d'ouvrages et procédés techniques nouveaux de défense contre la mer ;
- ~ Animation, pilotage et mise en oeuvre de programmes d'actions et de prévention des inondations (tels que PAPI) ;
- ~ Réalisation d'études et actions visant à l'amélioration de

la connaissance du risque submersion, de l'information de la population et de l'anticipation des situations de crise.

Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- ~ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Gestion des déchets

- ~ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Gestion de l'assainissement

Gestion de l'eau

Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire

- ~ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- ~ Politique du logement et du cadre de vie ;
- ~ Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- ~ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- ~ Action sociale d'intérêt communautaire ;
- ~ Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Les compétences facultatives

- ~ Actions en faveur du secteur sportif d'intérêt communautaire ;
- ~ Extension de la compétence facultative dans le cadre de la Convention territoriale globale du secteur de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence ;
- ~ Aide financière aux communes pour l'accueil des gendarmes saisonniers ; prise en charge des loyers des gendarmes saisonniers : construction, aménagement et entretien d'un casernement de gendarmerie, situé à Saint-Martin-de-Ré et composé de logements, de locaux de services et techniques et d'un hébergement GAV ;
- ~ Toute étude ou expérimentation dans le domaine des transports ;
- ~ Coordination dans le cadre de groupements de commandes ;
- ~ Instruction des actes d'autorisation d'occupation du sol.

Les membres du conseil communautaire



Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Membre du Bureau
Maire de Loix



Patrick Rayton

1^{er} Vice-président délégué au littoral, à l'urbanisme, à la planification du PLUi et aux grands travaux
Membre du Bureau
Maire de La Couarde-sur-Mer



Gisèle Vergnon

Vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable
Membre du Bureau
Maire de Sainte-Marie-de-Ré



Patrice Déchelette

Vice-président délégué aux finances et à l'administration générale
Membre du Bureau
Maire de Saint-Martin-de-Ré



Danièle Pétinaud-Gros

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, à la culture et au patrimoine
Membre du Bureau
Maire d'Ars-en-Ré



Gérard Juin

Vice-président délégué à l'enfance, à la jeunesse et aux sports
Membre du Bureau
Maire du Bois-Plage-en-Ré



Lina Besnier

Vice-présidente déléguée à la mobilité et aux déchets
Membre du Bureau
Maire de Saint-Clément-des-Baleines



Alain Pochon

Vice-président délégué au développement économique
Membre du Bureau
Maire des Portes-en-Ré



Peggy Luton

Vice-présidente déléguée au logement et à l'habitat durable
Membre du Bureau
La Couarde-sur-Mer



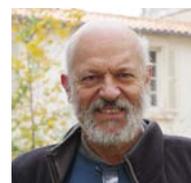
Jean-Paul Héraudeau

Délégué Communautaire
Membre du Bureau
Maire de La Flotte



Patrice Raffarin

Délégué Communautaire
Membre du Bureau
Maire de Rivedoux-Plage



Etienne Caillaud

Délégué Communautaire
Ars-en-Ré



Jean-Pierre Gaillard

Délégué Communautaire
Le Bois-Plage-en-Ré



Sandrine Perchais

Délégué Communautaire
Le Bois-Plage-en-Ré



Annie Bergeron

Déléguée Communautaire
La Flotte



Patrick Salez

Délégué Communautaire
La Flotte



Daniel Pinaud

Délégué Communautaire
La Flotte



Patrick Boussaton

Délégué Communautaire
Loix



Patrick Bouraine

Délégué Communautaire
Les Portes-en-Ré



Marc Chaigne

Délégué Communautaire
Rivedoux-Plage



Julie Foulquier

Déléguée Communautaire
Rivedoux-Plage



Daniel Tassigny

Délégué Communautaire
Saint-Clément-des-Baleines



Jean-Philippe Guillemoteau

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Didier Guyon

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Didier Leborgne

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Anne Pawlak

Déléguée Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Jean-Paul Goussard

Délégué Communautaire
Saint-Martin-de-Ré



Chantal Tordjmann

Déléguée Communautaire
Saint-Martin-de-Ré



**4 Conseils
communautaires**



4 Bureaux



172 délibérations

En chiffres

Ressources humaines

 **150 agents**
sur des postes permanents

Parmi lesquels

 **14 agents**

mis à disposition par le CDG17
(au 31 décembre 2024)

Plus de **100 entretiens**
de recrutement

 **27** arrivées et **37** départs

244 formations réalisées

 **4** Comités Sociaux
Territoriaux

Affaires juridiques et commande publique

 **5** contentieux gagnés

 **37** marchés de travaux,
de services et de fournitures réalisés

25 acquisitions foncières



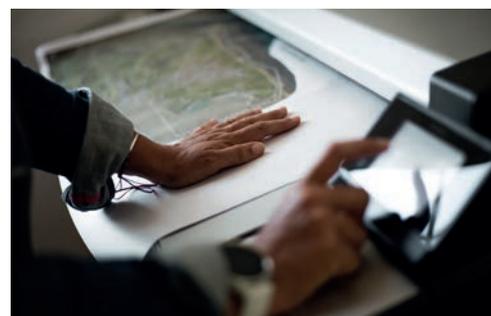
Informatique

 **36**
applications métiers

 **183**
postes de travail gérés

 **70** comptes créés :

soit 44 créations réelles (agents, stagiaires,
prestataires) et 26 créations pour les agents
des crèches pour accès à l'intranet



Le Système d'information géographique

 **243** utilisateurs

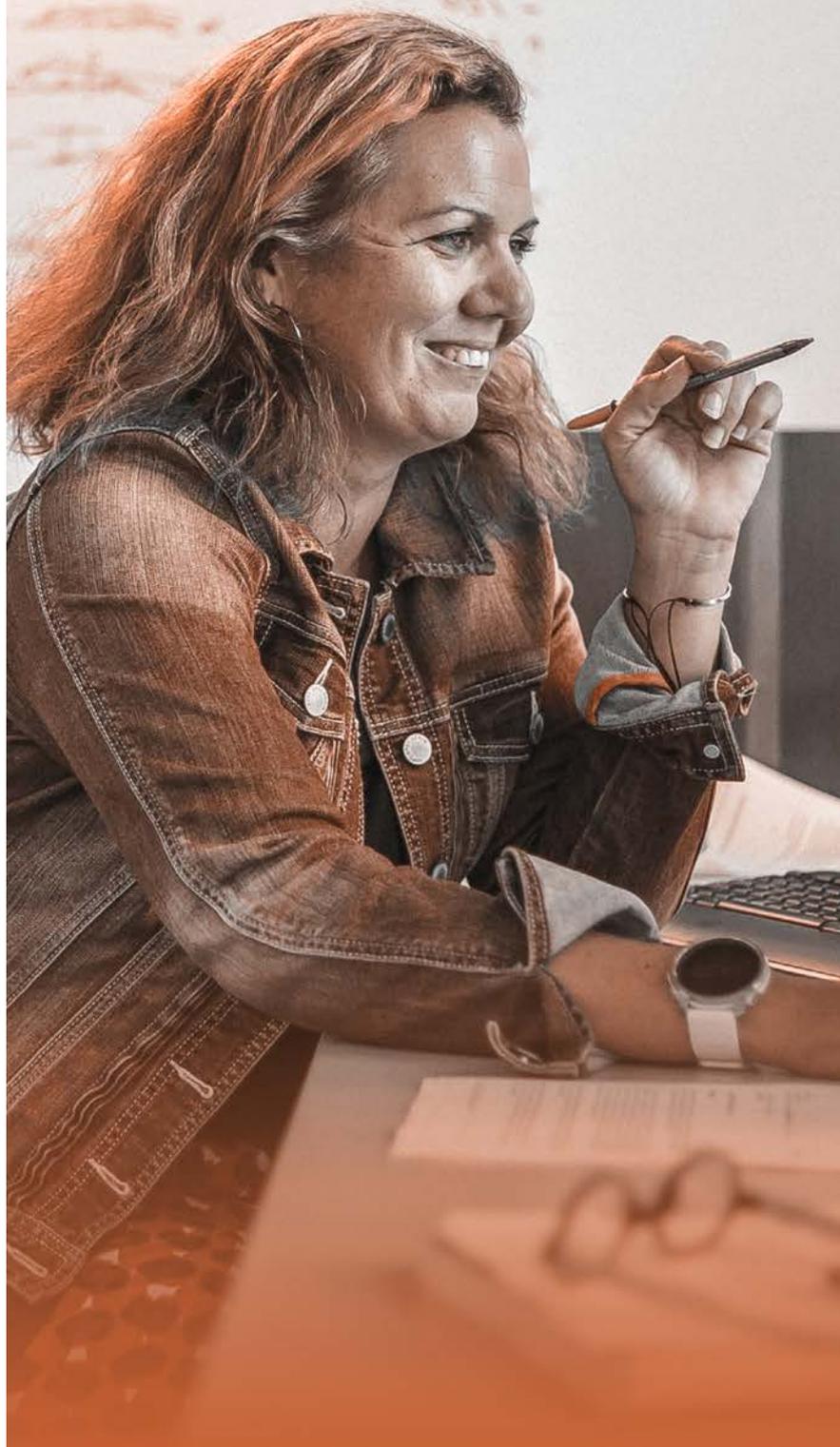
3200 couches
SIG gérées

 **170** cartes thématiques

 **10** sessions de formation

et **30** utilisateurs formés

Pôle ressources



23 agents
dont 1 chargée d'accueil
et 1 assistante de direction

4 services

- ~ Ressources Humaines
- ~ Finances
- ~ Affaires juridiques
et Commande Publique
- ~ Système d'informations,
téléphonie et SIG



Migration vers Microsoft 365 (Teams) et mise en place d'un intranet (Numérîle)

Ce projet, déployé tout le long de l'année 2024, avait pour objectifs d'améliorer la communication, la collaboration, et l'efficacité des services, en globalisant les usages sur une plateforme unique, dont les données sont sécurisées et stockées dans le cloud, en respectant la conformité aux standards réglementaires.

Désormais, les agents peuvent accéder à leurs documents et outils professionnels à distance. Les services peuvent travailler en commun et en direct sur les mêmes documents.

L'outil Teams permet également de s'appeler au téléphone (via l'application Avaya et un micro-casque), d'échanger par tchat, d'organiser des visioconférences... Enfin, l'intranet « Numérîle » permet aux agents d'accéder à tout moment à de nombreuses ressources, procédures, informations RH, informations sur la vie de la collectivité...

La gestion par la DSI est simplifiée grâce à une interface d'administration unique, et des mises à jour automatiques.

Cela a constitué un changement important pour les 150 agents de la collectivité, tous concernés, qui sont formés et accompagnés à ce nouvel outil depuis l'automne 2024.



Coût total:
63 360 €

(déploiement, licences, accompagnement et formation)

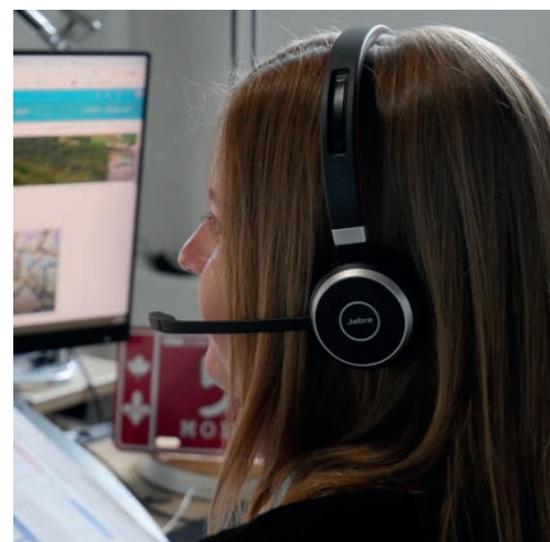
Mise en place d'un système de téléphonie moderne (TOIP)

La mise en place de la téléphonie IP (système Avaya) a été lancée en 2023 pour être déployée début 2024 auprès des 120 agents de la CdC qui travaillent sur un poste fixe.

La softphonie (téléphone via un PC, avec micro et casque) représente une solution moderne et évolutive. Elle permet de réaliser des économies significatives – les appels par internet sont moins coûteux - d'améliorer la flexibilité et la mobilité des agents, et d'offrir des fonctionnalités avancées

qui optimisent la productivité et la collaboration ; cela permet, par exemple, d'organiser simplement des conférences téléphoniques, ou de retranscrire automatiquement des appels vocaux. La solution garantit également la sécurité des communications, et ses mises à jour faciles à déployer.

Un investissement stratégique d'environ 85 000 € (matériel et licences) qui s'adapte aux besoins changeants de la collectivité.



Une amélioration continue des conditions de travail

Le service des ressources humaines a mis en place plusieurs actions ayant un impact direct sur les conditions de travail des agents. En voici quelques exemples :

Une protection sociale complémentaire pour tous

La mise en place de la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance constitue une avancée majeure. Une campagne d'information ciblée a permis de sensibiliser l'ensemble des agents, avant l'intégration du dispositif dans le logiciel de paie, garantissant ainsi une mise en œuvre fluide et efficace.

Un guide du temps de travail désormais appliqué

Le nouveau guide du temps de travail, avec ses différents cycles adaptés aux réalités des services, est désormais en vigueur. Après un recensement des souhaits des agents, une campagne de communication interne a été menée



pour accompagner le changement. Les nouveaux cycles ont été intégrés dans les outils de gestion du temps et de la paie.

Des fiches de poste actualisées pour une meilleure lisibilité des missions

Enfin, un travail de fond a été

engagé sur les fiches de poste. Pendant une année, chaque responsable de service a été accompagné par le service RH pour actualiser les fiches individuelles. Ce travail minutieux s'est appuyé sur des fiches métiers de référence, adaptées aux spécificités de chaque poste au sein de la collectivité.



Une nouvelle organisation pour les crèches

Un audit complet a été réalisé sur l'ensemble des postes de travail au sein des crèches de la Communauté de communes.

Chaque agent a été rencontré individuellement, permettant d'identifier les besoins, les contraintes et les

pistes d'amélioration. Ce travail de terrain a abouti à la mise en place, dès la rentrée de septembre 2024, d'une nouvelle organisation.

Cette réorganisation s'appuie sur plusieurs évolutions majeures : un nouveau cycle de travail hebdomadaire

de 36 heures, le développement de formations transversales internes, un fonctionnement repensé avec deux éducatrices de jeunes enfants (EJE) à mi-temps, réparties sur deux crèches.

Des projets d'investissement ambitieux

Les finances de la Communauté de communes affichent une belle progression en 2024, avec des résultats en nette amélioration. Les recettes de fonctionnement augmentent de 10 %, portées notamment par une hausse des recettes fiscales de 7,2 %. Grâce à cette dynamique, la capacité d'autofinancement s'améliore fortement, permettant à la CdC de mieux financer ses projets sans recourir à l'emprunt. La dette continue donc de diminuer, et le niveau d'endettement atteint un seuil sain et maîtrisé.

Cette année, les élus ont voté :

Budget principal et annexes

(écotaxe, gestion des déchets, La Maline)

67 M€

↳ dont **19,2 M€**
de dépenses
d'investissements

↳ et **0%**
d'augmentation des
taux d'impôts locaux

De nouveaux investissements

Logements à loyers modérés :
des acquisitions foncières à La Couarde-sur-Mer

600 000 €



Sur une parcelle de 5 845 m², au lieu-dit « le Petit Noue », la construction d'une vingtaine de logements locatifs à loyers modérés est prévue.

Budget logements

3,9 M€

C'est la somme prévue pour acquérir des parcelles nécessaires à la construction de logements locatifs à loyers modérés. Des acquisitions sont aussi prévues à Rivedoux-Plage (36 logements), Sainte-Marie-de-Ré (20 logements) et Saint-Clément-des-Baleines (20 logements). Près de 200 logements sont en projet.

Des travaux à la salle polyvalente des Portes-en-Ré

210 000 €



Après 105 000 € engagés au budget 2023, cette même somme est inscrite au budget 2024. Ce soutien apporté à la mairie des Portes-en-Ré s'inscrit dans le cadre d'un fonds de concours de la CdC.

Budget fonds de concours

310 000 €

C'est le montant total du « fonds de concours » de la Communauté de communes en 2024. Il sert à aider les communes dans leurs investissements liés à la construction d'équipements sportifs. Plus de 4 millions d'euros ont déjà été accordés aux communes pour la construction d'équipements sportifs.

Qu'en est-il des dépenses de fonctionnement ?

Tous budgets confondus, elles s'élèvent à

47,9 M€

Quelques chiffres clés :

4,4 M€ de compensations versées aux communes

2,3 M€ pour la collecte des déchets

2,1 M€ pour l'enfance et la jeunesse (crèches, centres ados...)

1,8 M€ pour la culture

1,3 M€ de participation aux navettes électriques

1,1 M€ de subventions accordées aux associations

Investissements

4,5 M€

Gestion des déchets

3,9 M€

Acquisitions foncières pour du logement social à loyer modéré

2,9 M€

Grands projets CdC (Quai de la criée, équipement du Bois-Plage-en-Ré...)

2,3 M€

Protection des populations (digues, érosion...)

1,8 M€

Sports (équipements sportifs et fonds de concours)

1,6 M€

Autres dépenses (enfance, jeunesse, développement économique...)

1,2 M€

Pistes cyclables

1 M€

Dépenses « écotaxe » diverses (marais, ouvrages hydrauliques...)

À Ars-en-Ré, les travaux du Quai de la Crieé s'accélèrent

2,2 M€



Les anciens bâtiments de la Direction départementale de l'équipement vont accueillir des commerces ouverts à l'année, un espace dédié à la culture ainsi qu'un pôle médical.

Budget bâtiments CdC

2,9 M€

C'est la somme prévue pour la réalisation de travaux sur des bâtiments appartenant à la Communauté de communes (abords de La Maline à La Couarde-sur-Mer, futur équipement à vocation sociale et culturelle au Bois-Plage-en-Ré...)

À Rivedoux-Plage, des travaux sur la digue de la Corniche

76 000€



Ils prévoient la construction d'un muret d'1m à 1m 30 de hauteur, situé en arrière des enrochements, et sur un linéaire d'environ 355 mètres. La participation de la CdC (76 000 €) représente 20 % du montant total des travaux.

Budget protection des populations

2,4 M€

C'est la somme prévue dans le budget pour la protection des populations (Papi 1, Papi 2, travaux d'urgence liés à l'érosion...) Des travaux sont aussi prévus aux Portes-en-Ré et à La Couarde-sur-Mer, entre autres.



Politique achat: vers une intégration progressive des clauses sociales et environnementales

En 2024, la Communauté de communes a amorcé une réflexion sur l'intégration de clauses sociales et environnementales plus structurées dans sa politique d'achat. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté d'achats responsables, alignés sur les enjeux de transition écologique et d'inclusion sociale.

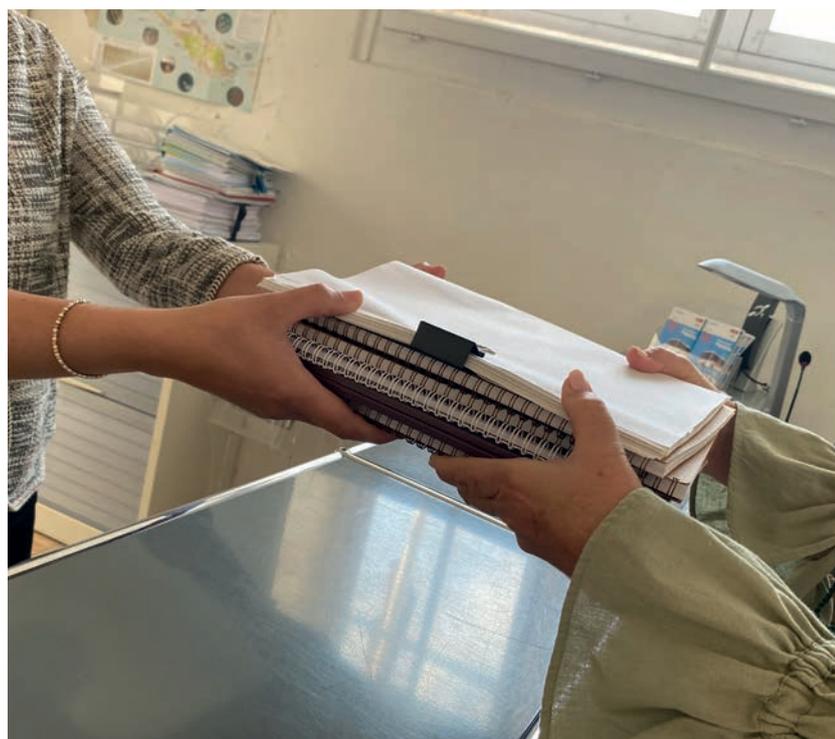
Plusieurs marchés publics ont ainsi intégré des clauses spécifiques. Le marché des espaces verts comporte des clauses d'insertion sociale et des exigences environnementales liées aux pratiques respectueuses de la loi sur la transition énergétique. Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la déchetterie impose une démarche environnementale dès

la conception des bâtiments, avec un objectif de sobriété énergétique et d'intégration possible d'énergies renouvelables. Les marchés de travaux prévoient une interdiction des produits phytosanitaires, et des méthodes d'exécution respectueuses de l'environnement. Le marché de nettoyage impose l'usage de produits labellisés écologiques et d'emballages recyclés ou recyclables. Enfin, le marché de renouvellement du parc automobile respecte l'obligation légale de 30 % de véhicules à faibles émissions.

La collectivité prévoit de formaliser une feuille de route plus aboutie pour la prochaine mandature.

Accès à l'information publique et aux contentieux

La Communauté de communes a désigné une Prada (Personne responsable de l'accès aux documents administratifs) pour traiter les demandes d'accès et de réutilisation des informations publiques. Une vingtaine de demandes ont été reçues, notamment sur les rapports d'analyse des offres. Face à cet enjeu croissant, la collectivité a renforcé ses exigences en matière de transparence et de justification des marchés, en rédigeant désormais des rapports complets et argumentés.



Actualités juridiques

~ Un jugement favorable a été rendu en février 2024 contre la société SMA, condamnée à verser plus de 3,1 millions d'euros à la CdC pour des désordres survenus après la construction du centre aquatique Aquaré.

~ Deux recours contre le règlement de changement d'usage en meublés de tourisme sont en cours, bien que la collectivité ait déjà remporté un référé-suspension.

~ En urbanisme, le Conseil d'État a confirmé la validité du PLUi approuvé par la CdC, malgré des recours toujours en appel.

Louise Maury

Chargée d'affaires foncières

En quoi consiste votre mission au sein de la Communauté de communes ?

Mon travail consiste à gérer le patrimoine foncier, relevant tant du domaine privé que public, de la CdC. Cela comprend par exemple la rédaction de baux commerciaux ou de conventions d'occupation temporaire du domaine public. Je suis également en charge des acquisitions foncières ce qui comprend, dans la procédure, une promesse de vente et la plupart du temps la relecture d'actes notariés. Cette année, j'assure notamment le suivi de l'acquisition d'un bâtiment au Bois-Plage-en-Ré pour la régie, une acquisition essentielle impliquant un suivi juridique précis.

Je collabore également avec le service urbanisme, notamment pour les projets de logements sociaux sur des secteurs comme Ars-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré, La Couarde-sur-Mer, ou encore avec l'Établissement public foncier pour le suivi des procédures d'expropriation.

Quelles qualités faut-il pour exercer ce métier ? Qu'est-ce qui vous plaît dans votre fonction ?

Il faut avant tout être rigoureux, savoir jongler entre le droit public, le droit immobilier et les réalités du terrain. La dimension humaine est également importante : on est parfois en lien direct avec des propriétaires, des notaires, des exploitants agricoles... Ce que je préfère ? La partie acquisition, que ce soit à l'amiable ou par voie d'expropriation. C'est une nouveauté dans mon parcours, et c'est justement ce défi qui m'a attirée vers la CdC. J'apprécie aussi la gestion domaniale, un domaine que je maîtrise bien.



Les parcelles pour la piste cyclable reliant la Flotte à Saint-Martin-de-Ré sont en cours d'acquisition.

Quel est votre parcours et quels projets avez-vous portés depuis votre arrivée ?

Je suis titulaire d'une licence de droit et d'un master 2 en droit de l'urbanisme et de la construction. Depuis la création de mon poste en 2024, j'ai eu l'occasion de mener plusieurs projets : acquisition du terrain de la nouvelle régie, accompagnement du pôle environnement et développement durable pour l'implantation de futures pistes cyclables (avec indemnisation des agriculteurs), rachat de parcelles pour la future déchèterie ou encore acquisition d'emprises dans le cadre de la protection des populations. C'est un poste exigeant, mais extrêmement stimulant.



25

acquisitions foncières relevant tant du domaine privé que public.

La Communauté de communes a continué les travaux préalables aux acquisitions foncières.

Les négociations se sont poursuivies, notamment pour l'acquisition des parcelles pour le programme de 25 logements à Ars-en-Ré, et d'environ 50 logements à la Poizière au Bois-Plage-en-Ré.





Des ateliers de remise en forme aux quatre coins de l'île.



Subventionnée par la CdC, la Java des baleines figure parmi les incontournables de l'été.



Des séjours au grand air pour les ados de Ré Jeunesse.



L'ouverture de saison de La Maline fait salle comble.



Les enfants accueillis en crèche au plus proche de la nature.



Une artiste plasticienne en résidence dans les crèches.



Le skipper Antoine Cornic au plus près des élèves de l'île.



Pôle Services à la population

54 agents

7 services

- ~ Petite enfance
- ~ Jeunesse
- ~ Culture
- ~ Patrimoine
- ~ Conseil numérique
- ~ Vie associative
- ~ Suivi de la convention territoriale globale



Elles ont obtenu le label « Écolo-crèche » !

Entre les mois de mai et de septembre 2024, les trois crèches de la Communauté de communes (CdC) ont obtenu le label « Écolo-crèche ».

Concilier bien-être humain – des professionnelles, des enfants et de leurs parents – et respect de l'environnement, voilà qui résume assez bien l'esprit du label « Écolo-crèche ». En 2024, le premier label français du développement durable et de la petite enfance a été décerné par l'association Label Vie à l'ensemble des crèches de la Communauté de communes ainsi qu'à son relais petite enfance. Il témoigne de l'engagement environnemental et social du service

« petite enfance » de la collectivité et récompense le travail effectué en ce sens depuis plusieurs années.

Une approche pédagogique tournée vers la nature

En effet, le chemin de la transition écologique a été emprunté dès 2021. Depuis, chaque crèche a repensé ses pratiques et ses projets pédagogiques. Et les petits gestes du quotidien se sont structurés au sein d'un projet porté à l'échelle du service « petite-enfance ».

Il repose sur une approche pédagogique tournée vers la nature en mettant l'accent sur les activités en extérieur. De nouvelles

habitudes ont également vu le jour : consommation plus locale, réduction des déchets... Les espaces d'accueil se métamorphosent et une plus grande place est accordée aux parents dans le fonctionnement des crèches.

En plus d'améliorer la qualité de vie des tout-petits, cette attention portée au respect de l'environnement dans les structures qu'ils fréquentent au quotidien est une bonne manière de préparer l'avenir. Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, les éduquer à l'environnement permet de modifier durablement les comportements afin d'engager notre société sur le chemin de la transition écologique.

L'exemple de la cour végétalisée à Rivedoux-Plage

L'un des exemples de l'évolution des structures petite-enfance est la métamorphose de la cour de la crèche « Les bigorneaux », à Rivedoux-Plage.

Officiellement inaugurée en fin d'année 2024, celle-ci a été entièrement débitumée. Elle a laissé place à un espace végétalisé doté d'un chemin sensoriel, d'une pergola abritant une terrasse en bois ainsi que d'une via ferrata.

Pensée comme un espace de découverte et d'apprentissage, elle permet aux enfants de passer plus de temps en extérieur, de développer leur créativité et leur motricité. Un environnement végétalisé favorise aussi leur éducation au vivant, leur sens de l'observation et limite les îlots de chaleur en été.



Consentement, violences... le vivre-ensemble au cœur des débats

Du 15 au 26 janvier 2024, le collège Les Salières accueillait l'exposition « 13-18 : questions de justice ». En marge de celle-ci, les animateurs de « Ré Jeunesse », formés pour l'occasion, sont intervenus, chaque jeudi, pour animer des débats autour du vivre-ensemble. Ce projet est un exemple concret des nombreuses actions réalisées par le service « jeunesse » en dehors de ses centres ados.



Environ **300 jeunes** ont profité de cette action de prévention.



On se remet en forme avec le programme « Bougez avec la CdC »

Randonnée, gym douce, jeu d'adresse... Peu traumatisantes pour les muscles et l'organisme, plusieurs activités physiques ont été proposées gratuitement dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ». L'objectif : accompagner les habitants à se remettre en forme et à exercer une activité physique afin de lutter contre la sédentarité et l'isolement social.

32 habitants

ont participé au programme « Bougez avec la CdC ».

Le skipper Antoine Cornic au plus près des jeunes rétais



Avant son départ pour la Vendée Globe, le skipper Antoine Cornic, avec qui la Communauté de communes a noué un partenariat, a multiplié les interventions auprès des élèves de l'île de Ré. Avec la participation de la Communauté de communes, il a par exemple accueilli 91 élèves au village du Vendée Globe, aux Sables-d'Olonne, à quelques jours de son grand départ !



Depuis 15 ans, Aquaré se mouille pour l'apprentissage de la natation

En 2024, le centre aquatique Aquaré a soufflé sa 15^e bougie ! Pour l'occasion, plusieurs rendez-vous festifs y étaient organisés. Propriétaire de l'équipement, la Communauté de communes orchestre chaque année, en lien avec le gestionnaire de la piscine, les modalités d'utilisation de l'équipement par les scolaires. Elle prend en charge le transport des élèves entre chaque école et Aquaré, ainsi que les lignes d'eau réservées aux collégiens. Cet effort de la collectivité répond à un enjeu de service public et de santé publique : l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge.



15 000 €

sont versés à Aquaré pour compenser la réservation des 210 créneaux réservés aux élèves du collège Les Salières.

Un colloque scientifique XXL sur les dernières guerres de Religion

Engagée dans un programme de commémoration des dernières guerres de Religion, la Communauté de communes a organisé, avec la ville et l'université de La Rochelle, un important colloque scientifique, du 27 au 29 novembre 2024. Au détour de visites, conférences et tables-rondes, les participants ont redécouvert l'histoire de ces conflits ayant grandement marqué l'histoire de France et de la région.



Lutter contre l'illectronisme

Utiliser son smartphone, se prémunir des arnaques en ligne, gérer ses mails, effectuer des démarches en ligne... Pour lutter contre l'illectronisme et aider les habitants à devenir autonomes avec les outils informatiques, une conseillère numérique anime gratuitement des ateliers individuels et collectifs toute l'année.

240 habitants

ont bénéficié de ses services en 2024.

Bien accueillir les tout-petits... et leurs parents !

En 2024, le service « petite enfance » a vu son actualité marquée par l'obtention du label « Écolo-crèche » (lire aussi p.16). Au total, 101 enfants sont accueillis dans ses trois crèches. Ce dernier anime aussi un Relais petite enfance, dont les missions consistent à orienter les futurs-parents vers un mode d'accueil adapté à leur situation et à accompagner les assistantes maternelles. Enfin, chaque mercredi, il ouvre les portes de son Lieu d'accueil enfants-parents, à la Couarde-sur-Mer. Gratuit et en accès libre, il offre un espace de jeu, d'échanges et de socialisation aux 0-6 ans ainsi qu'à leurs parents.



Sensibiliser au patrimoine, à l'architecture et au cadre de vie

Des visites « flash » en avril, « incontournables » en mai, les Journées européennes du patrimoine en septembre, un colloque scientifique en novembre... Plusieurs grands événements ont jalonné l'année 2024 dans le cadre du programme d'animations assuré par le service « patrimoine » de la Communauté de communes. Et ce, en parallèle des interventions assurées, tout au long de l'année, en milieu scolaire !

Et aussi...

En 2024, ce dernier a également déployé une « signalétique patrimoniale », avec une centaine de panneaux informatifs installés dans l'espace public, et a œuvré pour le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire.



Accompagner les adolescents vers l'autonomie

Un service « ados » unique, appelé « Ré Jeunesse », gère trois centres d'accueil situés à la Flotte, au Bois-Plage-en-Ré et à Ars-en-Ré, permettant ainsi à ses adhérents de fréquenter les structures de leur choix et de se

rencontrer à l'occasion d'activités communes. Identique aux trois centres, le projet éducatif de « Ré Jeunesse » poursuit quatre objectifs : accompagner les jeunes vers l'autonomie, contribuer à leur épanouissement, favoriser

leur socialisation et leur engagement citoyen, et consolider les partenariats entre acteurs associatifs.

Un événement pour développer le sens de l'engagement !

C'est le principe de « Meet and Moove », organisé en septembre 2024, au skate park de Sainte-Marie-de-Ré. Un forum associatif, agrémenté d'animations sportives et culturelles, a permis aux jeunes participants de rencontrer plusieurs structures œuvrant pour la jeunesse et la promotion de l'engagement civique et citoyen : Avenir en héritage, Unis cité, la Ligue de l'enseignement... Festive et conviviale, la journée s'est terminée en musique avec un concert.



Soutenir la vie associative et sportive

Mise à disposition de minibus et attribution de subventions aux associations, organisation d'une Fête des associations, bourses pour les jeunes sportifs, aide au financement – par le biais d'un fonds de concours – d'équipements sportifs communaux... Toute l'année, de nombreuses actions sont entreprises pour soutenir la vie associative et sportive de l'île de Ré.

 **1,1 M€**
de subventions

ont été versés aux associations, en 2024.



Le CDAIR aux Jeux de Paris !

En août, onze résidents de l'établissement pour adultes handicapés de l'île de Ré* sont allés aux Jeux paralympiques de Paris. Ils ont notamment assisté à plusieurs épreuves (taekwondo, athlétisme, basketball...) et visité la Maison du handball. Ce séjour a été organisé à l'initiative du Ré handball club et a été en partie financé par la Communauté de communes.

* Centre départemental d'accueil de l'île de Ré.

La Maline, bien plus qu'une salle de spectacle et de cinéma

Favoriser l'accès à la culture pour tous

À La Maline, l'année 2024 a été marquée par la programmation de 29 spectacles réunissant 6 983 spectateurs. Côté cinéma, 537 films ont été diffusés et 59 055 entrées ont été enregistrées en 2024 – soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente –, sans compter les projections en plein air organisées durant l'été.



Organisation du festival « Les P'tits se réveillent ! », de spectacles et séances de cinéma pour les scolaires... En coulisses, La Maline participe à l'éducation artistique et culturelle du jeune public. Les plus grands ne sont pas en reste : la plupart des spectacles font l'objet d'actions de médiation (rencontres et/ou d'ateliers d'initiation) avec les artistes ! En 2024, un médiateur cinéma a été recruté et exerce à La Maline et à La Coursive (La Rochelle).

Annabelle Bariteau

Directrice de La Maline

Connue pour être une salle de spectacle et cinéma, La Maline est également très active en matière de médiation. C'est le cas, par exemple, des actions culturelles qu'elle organise en marge de ses spectacles. Qu'est-ce que cela signifie ?

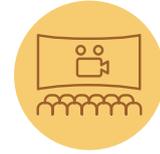
Les actions culturelles regroupent les initiatives permettant de rendre une discipline, une œuvre ou un objet artistique plus accessible. C'est faire le lien entre une œuvre et le public. Par exemple, les « bords de plateau » sont des moments de discussion entre les spectateurs et les artistes à la fin d'une représentation. Plusieurs spectacles font l'objet de projections, au cinéma, de films ou documentaires en lien avec les thématiques qu'ils abordent. Enfin, nous organisons des ateliers pratiques afin de faire découvrir des disciplines artistiques. Par exemple, en décembre 2024, la venue de l'orchestre de chambre de Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet d'un atelier d'initiation à la maîtrise d'orchestre.

C'est une manière de rendre la culture plus accessible ?

Oui, d'autant plus que cette offre est totalement gratuite. Ce souci de rendre la culture accessible passe aussi par l'organisation d'actions de médiation en dehors de La Maline en allant vers les spectateurs. Certaines ciblent des publics spécifiques, particulièrement éloignés de la culture. Par exemple, en 2024, l'artiste Alain Larribet est intervenu au Centre départemental d'accueil de l'île de Ré (CDAIR) ainsi qu'à la Maison centrale. Chaque année, trois interventions y sont programmées pour les détenus.

Le festival « Les P'tits se réveillent ! », les dispositifs « École et cinéma » et « Collège au cinéma »... Beaucoup d'actions de médiation ciblent le jeune public. Pourquoi ?

Naturellement, l'offre culturelle est moins importante pour les jeunes que pour les adultes. Avant la création du festival « Les P'tits se réveillent ! », rien n'était fait pour les 0-3 ans. Pour ce qui est des tout-petits, voir des spectacles est bénéfique pour l'apprentissage du langage, pour vivre des émotions, pour le développement moteur, psychique... C'est à cet âge-là qu'il faut les nourrir. Ils sont le public de demain et c'est peut-être grâce à ces premières expériences qu'ils reviendront, plus tard, fréquenter les théâtres.



15

actions culturelles
(ateliers, projections
de films...)

ont été organisées en marge
des spectacles programmés
en 2024.

En fin d'année 2024, un médiateur « cinéma » a rejoint l'équipe de La Maline. Pourquoi a-t-il été recruté et quelles sont ses missions ?

Notre activité cinéma attire un public de fidèles qui se retrouve beaucoup dans notre programmation. On voulait aller plus loin que la simple diffusion de films. Par exemple, Paul (le médiateur cinéma de La Maline) anime des avant-séances pour présenter la filmographie du réalisateur, l'esthétique de ses films, le travail des comédiens, les techniques de réalisation... Son rôle va consister à s'adresser à tous les publics : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les très jeunes enfants... D'ailleurs, à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025, nous allons participer au dispositif national « Maternelle au cinéma », permettant de faire venir de très jeunes élèves dans nos salles.



À Ars-en-Ré, les travaux de réhabilitation du quai de la Criée battent leur plein.



Une soirée de projections lors du Festival AlimenTerre à La Maline.



Les élus votent pour réguler le nombre de meublés de tourisme.



Dégradés par les tempêtes hivernales, les accès aux plages sont remis à neuf avant l'été.



Des aides aux travaux parmi les mesures phares du Programme local de l'habitat.



Top départ pour les travaux de la digue de la Corniche, à Rivedoux-Plage.



Des récifs d'huîtres contre l'érosion ? La CdC lauréate d'un appel à projets du ministère de la transition écologique.

Pôle Aménagement du territoire



37 agents

dont 2 assistantes de direction

4 services

- ~ Économie
- ~ Protection du littoral
- ~ Grands travaux et maintenance des bâtiments
- ~ Urbanisme et habitat



Logement à l'année: 21 solutions clé en mains

D'un montant estimé à 18 millions d'euros, le premier Programme local de l'habitat (2025-2031) vise à développer la vie à l'année sur l'île de Ré.

Pour créer de nouveaux logements, améliorer le bâti existant ou inciter les propriétaires à louer à l'année plutôt que pour des séjours de courte durée, un Programme local de l'habitat (PLH) a été voté.

Élaboré en collaboration avec les communes et les acteurs de l'habitat, le PLH structure la politique du logement pour les six prochaines années. Il prévoit la construction annuelle de 100 logements, dont 60 résidences principales, en mettant l'accent sur les logements locatifs sociaux et l'accession abordable.

Des aides aux travaux parmi les mesures phares

Avec un objectif d'augmenter progressivement la population permanente, le Programme local de l'habitat repose sur 21 mesures concrètes. Parmi les actions engagées, on retient : la création de la Maison de l'habitat, un fonds pour le logement à l'année, des aides à la pierre, des programmes sociaux, la régulation des meublés, et des solutions pour les publics prioritaires...

Citons aussi la mise en place du Pacte territorial « France renouv ». Il s'agit d'aides à l'amélioration de l'habitat, déjà proposées par l'État qui seront abondées par la CdC et, pour certaines, par les communes. Rénovation, sortie de vacance, adaptation face à la perte d'autonomie

et de mobilité... Ces aides aux travaux s'adressent aux propriétaires bailleurs, notamment à ceux qui s'engagent à louer à l'année, aux propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes, aux primo-accédants...

Et aussi...

La Communauté de communes a poursuivi les travaux préalables aux acquisitions foncières pour le logement. Ainsi, les négociations se sont poursuivies avec l'acquisition de parcelles pour deux programmes d'un total de 75 logements. En parallèle, la CdC a fait l'acquisition de parcelles communales à Sainte-Marie-de Ré et à La Couarde-sur-Mer.



Les élus votent pour réguler le nombre de meublés de tourisme

Également lié au PLH, un règlement visant à réguler le nombre de meublés de tourisme a été voté. À partir du 1^{er} juin 2025, une autorisation – dite « de changement d'usage » – sera requise afin de louer pour des séjours de courte durée.

Deux autorisations peuvent être délivrées par foyer fiscal et par personne morale, ainsi que dans

la limite des quotas de meublés touristiques fixés dans chaque commune.

2 454 dossiers

de demande ont été instruits entre le 1^{er} octobre 2024, date d'ouverture de la procédure, et le 31 décembre 2024.

Vers un plan de lutte contre l'érosion

En parallèle des travaux d'urgence réalisés sur le littoral après les tempêtes hivernales, la Communauté de communes a initié, grâce aux données fournies par son Observatoire du littoral depuis 2013, un plan de lutte contre l'érosion. Appelé officiellement « Stratégie locale de gestion de la bande côtière », son objectif est d'évaluer les biens, personnes et équipements impactés par l'érosion à l'horizon 2050. Cette stratégie se concrétisera, en 2025, par la validation d'un programme d'actions concrètes.



En parallèle, la CdC est lauréate d'un appel à projets national pour tester des récifs d'huîtres comme solution naturelle contre l'érosion côtière. Ce projet innovant, mené avec EGIS/SEABOOST, vise à protéger durablement le littoral grâce à la biodiversité marine.



Développement économique : une feuille de route sur dix ans

Un schéma de structuration du tissu économique a été voté. Il définit les orientations de la Communauté de communes sur les dix prochaines années en matière de développement économique et poursuit deux objectifs. D'une part, répondre aux besoins des habitants, permanents et saisonniers, et permettre aux chefs d'entreprises, actuels et à venir, d'exercer leur activité dans de bonnes conditions. D'autre part, trouver un équilibre entre les activités indispensables au maintien de la vie permanente et les orientations en matière de tourisme. Parmi les

actions fortes de ce schéma, citons : l'aménagement d'une zone d'activité intercommunale à Sainte-Marie-de-Ré, la réalisation d'un inventaire des zones d'activités, la définition d'une stratégie agricole cohérente avec les enjeux du Projet alimentaire de territoire (en travaillant sur un sujet majeur : les ressources en eau), la définition d'une stratégie foncière à l'échelle de l'île et l'accompagnement des entreprises et des exploitants agricoles.

Des terrains couverts de sports de sable inaugurés !

En juin, une halle sportive a été inaugurée à Saint-Martin-de-Ré, à proximité du collège Les Salières. D'une superficie de 979 m², elle abrite trois terrains de sports de sable ainsi qu'un terrain central dédié à la compétition. Tous sont mis à disposition des élèves du collège, des pensionnaires de la section sportive et du pôle espoirs beach-volley, ainsi que des associations. L'objectif : conforter la place de l'île de Ré comme pôle d'excellence en matière de beach-volley et booster la pratique des sports de sable sur le territoire en offrant de parfaites conditions d'entraînement toute l'année.

Une aide pour obtenir l'IGP « sel et fleur de sel de l'île de Ré »



Un coup de pouce a été voté pour aider les sauniers à décrocher le label « Indication géographique protégée ». Concrètement, la Communauté de communes finance à hauteur de 80 % les dépenses engagées (frais d'accréditation, d'agrément et audit) nécessaires à l'obtention de ce label de qualité. Il assure une reconnaissance de leur savoir-faire et d'un produit emblématique du territoire : le sel et la fleur de sel de l'île de Ré !



41 sauniers

ont été aidés pour une somme totale de **14 000 €**.

Révision du PLUi

Le PLUi de l'île de Ré, approuvé en 2019, entre en révision pour mieux répondre aux enjeux actuels : accueil d'une population permanente, adaptation aux risques naturels, et transition vers le Zéro Artificialisation Nette. Le conseil communautaire a lancé la procédure, visant à faire du territoire un espace attractif, solidaire, résilient, durable et respectueux du patrimoine. La collaboration avec les communes est actée, avec un accompagnement technique prévu jusqu'en 2029.



Surveiller et entretenir les digues

Deux fois par an, toutes les digues sont inspectées afin de programmer les travaux d'entretien. Selon les dégâts observés, il peut s'agir de petits travaux manuels (rejointoiement, blocage de plaques et trous, reprise de parapets...) qui sont alors assurés par la « brigade des digues ». Ses membres proviennent de l'association d'insertion de Charente-Maritime. Si nécessaire, des travaux plus conséquents sont effectués par des entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP).

631 887 €
de travaux

ont été effectués en 2024.



Sensibiliser aux risques littoraux

Dans le cadre de son Programme d'actions de prévention des inondations (Papi), la Communauté de communes sensibilise les habitants au risque de submersion marine. Des interventions ont été menées dans les classes de l'école élémentaire de Sainte-Marie-de-Ré. Les élèves ont analysé les différents types de submersions marines et leurs conséquences. Grâce, notamment, à des visites sur le terrain, ils ont découvert le rôle des ouvrages de protection. Ils ont également appris les gestes à adopter en cas d'alerte.

3 réunions publiques

ont été organisées sur le thème de la protection du littoral et ont réuni près de 900 participants.

Instruire les autorisations d'urbanisme

Au quotidien, les communes de l'île de Ré sont accompagnées dans l'instruction des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager...) Elles sont, entre autres, renseignées sur l'application des règles du Plan d'urbanisme intercommunal (PLUi), de la loi Littoral, de jurisprudences... Si le nombre total de demandes traitées est en légère baisse, on observe une progression notable des dossiers déposés de manière dématérialisée, témoignant d'une évolution des usages à encourager. Le pourcentage de refus et d'accords reste quant à lui relativement stable.



742
demandes

d'urbanisme ont été instruites en 2024.



Développer l'emploi permanent et saisonnier

Pour soutenir l'emploi à l'année, la Communauté de communes a participé à l'organisation, pour la troisième année consécutive, de l'événement « Escales chez les pros ». Des journées portes ouvertes ont permis au grand public de découvrir les entreprises locales, de valoriser des métiers, de faire connaître des besoins en recrutement et de susciter des vocations.

Forum de l'emploi

Pour aider les entreprises à répondre au surplus d'activité pendant la période estivale, un forum du recrutement

saisonnier a été organisé en février. Plus de 800 postes à pourvoir par 102 entreprises ont été présentés aux 200 candidats présents.

L'accueil des saisonniers

De plus, la Communauté de communes facilite l'accueil de travailleurs saisonniers en leur apportant des solutions aux difficultés rencontrées en matière de logement (via un dispositif de location de chambres chez l'habitant) et de mobilité (via un dispositif de location de vélo à 1€/jour).



130 vélos

ont été loués à l'association Cycle par des travailleurs saisonniers.



Faciliter la transmission d'exploitations agricoles

En partenariat avec la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Chambre interdépartementale d'agriculture, les exploitants agricoles sont accompagnés dans leur transmission et bénéficient d'informations sur leurs droits à la retraite. Une formation pour la transmission de quatre exploitations a également eu lieu en novembre et décembre.

Promouvoir une alimentation saine et durable



Dans le cadre d'un Projet alimentaire de territoire mené avec les Communautés de communes de l'Aunis et la Communauté d'agglomération de La Rochelle, plusieurs actions visent à développer et promouvoir une alimentation saine, durable et locale.

Pour faire connaître les producteurs rétais auprès des habitants, des chantiers participatifs, appelés

« Ramène ta fraise », y sont organisés, en partenariat avec le collectif Fermes urbaines. La Communauté de communes participe aussi à plusieurs manifestations culturelles, comme le festival AlimenTerre. Enfin, des outils de communication sont distribués aux producteurs du Projet alimentaire de territoire afin de les aider à gagner en visibilité.

Mieux maîtriser l'eau

La Communauté de communes, en partenariat avec Eau 17, agit pour une gestion plus durable de la ressource en eau. Une étude menée avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) vise à pérenniser la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole dans le nord de l'île.



Par ailleurs, un travail de sensibilisation et d'accompagnement a été engagé auprès des acteurs économiques, notamment les campings, afin de promouvoir la sobriété en eau. La CdC relaie activement ces démarches auprès des acteurs locaux.

Entretenir les bâtiments

La Communauté de communes (CdC) assure, en régie, l'entretien de ses bâtiments. Un service dédié a réalisé 600 interventions permettant la continuité du service public dans les crèches, à La Maline, au siège de la CdC...

La sobriété énergétique est l'affaire de tous !

L'année 2024 a été marquée par une rénovation complète du système de chauffage du siège de la Communauté de communes, situé à Saint-Martin-de-Ré. Ces travaux permettent à la collectivité de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort thermique de son bâtiment.



Soutenir la création et le développement d'entreprises

Des rendez-vous individuels ainsi que des permanences sont réalisés par un conseiller de la chambre des métiers et de l'artisanat pour accompagner les artisans, créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales. Des ateliers collectifs pour améliorer la gestion financière de son entreprise sont également proposés par la Fabricothèque, un dispositif animé par la mission locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis et co-financé par la CdC de l'île de Ré.

Anne Gerdil-Margueron

Chargée de mission aménagement et actions économiques

En quoi consistent vos missions ?

De manière générale, mon métier consiste à soutenir les porteurs de projets et les entreprises dans leur développement. Nous les aidons dans leurs recherches de financements, de partenaires économiques ou d'accompagnement dans le montage de leur projet. Le foisonnement d'informations sur la création d'entreprises fait qu'il n'est pas facile de s'y retrouver. Chaque entrepreneur a des besoins bien particuliers et nous lui permettons d'aller le plus vite possible à l'essentiel.

En 2024, des porteurs de projets ont bénéficié d'ateliers de la Fabricothèque. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La Fabricothèque regroupe une vingtaine d'acteurs de la création et de la reprise d'entreprise*, qui proposent un accompagnement extrêmement varié pour les porteurs de projets. La Communauté de communes a rejoint ce réseau pour permettre aux entrepreneurs de l'île de Ré d'en bénéficier. Par exemple, nous avons mobilisé une vingtaine de porteurs de projet autour d'un atelier ludique sur la gestion d'entreprise avant le lancement de la saison. D'autres ateliers ont été organisés : « Comment financer son projet ? » et « Entreprendre autrement » sur le test d'activités, les coopératives d'activités et le portage salarial.



Environ,

30 porteurs de projets,

ont bénéficié des ateliers de La Fabricothèque en 2024.

* Financée par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la Communauté de Communes de l'île de Ré, « La Fabricothèque » est un dispositif dont le pilotage et l'animation sont assurés par la Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis.

Des entreprises ont-elles été créées à la suite de cet accompagnement ?

Oui, une participante aux ateliers de la Fabricothèque a créé, en avril, son activité de vente de plats à emporter sur le marché de La Flotte. D'autres ont bénéficié des prêts Initiative Charente-Maritime. Ce sont des prêts d'honneur à taux zéro pour compléter l'apport du créateur et convaincre plus facilement les banques.

En 2024, vous avez rencontré des entreprises implantées dans les zones d'activités. Pourquoi ?

La Communauté de communes doit établir un inventaire obligatoire des zones d'activités. Sa volonté est de produire une analyse sur l'immobilier à vocation économique pour comprendre comment elles sont occupées et quels sont leur fonctionnement : quelles sont les entreprises et les activités présentes ? Combien emploient-elles de salariés ? Quels sont les besoins à venir ? À partir de cela, nous pourrions créer une offre qui répond aux besoins des entreprises pour maintenir des lieux dédiés à l'activité économique, comme la future zone d'activité économique intercommunale à Sainte-Marie-de-Ré. Beaucoup d'artisans du bâtiment ou d'ateliers y sont regroupés. Les zones d'activités sont essentielles pour permettre aux habitants de trouver des biens et services indispensables au quotidien et pour maintenir l'emploi permanent.



6 800

emplois permanents sont recensés sur l'île de Ré.

Développer l'emploi à l'année est la mission première du service « économie » de la Communauté de communes.





La reconstruction du centre de transfert des déchets touche à sa fin.



Lauréat du budget participatif 2023, la distribution d'un kit d'économie d'eau potable est réalisée.



Les élus votent pour une aide à l'achat de vélos électriques.



L'offre de navettes RespiRé s'étoffe en période estivale.



Les écogardes remettent à l'eau des tortues marines.



Nouveauté 2024 : des permanences sont dédiées aux biodéchets et permettent de récupérer un composteur.



Une dizaine d'animations lors du programme "Un été avec les écogardes".

Pôle Environnement et développement durable



23 agents

4 services

- ~ Développement durable
- ~ Gestion des déchets
- ~ Mobilités
- ~ Environnement



Budget participatif: les habitants ont voté pour « Des pistes en lumière »

La mise en place d'une peinture photoluminescente sur les pistes cyclables est arrivée en tête des votes du budget participatif.

Après une expérimentation réussie en 2024, les élus communautaires ont souhaité renouveler l'organisation d'un budget participatif. Avec une

nouveauté: les habitants ont pu directement déposer leurs idées de projet sur le site internet de la collectivité.

Après une analyse de leur faisabilité juridique et financière, 14 actions ont été retenues. Elles ont, ensuite, été soumises au vote des habitants. Cette démarche s'est effectuée, en ligne, du 16 septembre au 9 octobre 2024.

Au total, 320 personnes ont voté et 779 votes ont été exprimés. Résultat: l'action « Des pistes en lumière » a été lauréate de cette seconde édition du budget participatif.

Celle-ci consiste à appliquer une peinture photoluminescente sur des tronçons stratégiques des pistes cyclables. L'opération sera réalisée au cours de l'année 2025.

L'offre estivale de navettes RespiRé a évolué

Renforcée durant l'été, l'offre de transports en commun a, cette année, été marquée par la création d'une nouvelle navette desservant La Passe, les plages et le centre de La Couarde-sur-Mer, ainsi que le port de Saint-Martin-de-Ré. Elle a rencontré un succès dès sa mise en service avec une fréquentation de 12 228 voyageurs. À noter aussi que le transport à la demande, permettant la prise en charge des voyageurs à leur domicile, a vu sa fréquentation augmenter.

 **198 363**
voyageurs

ont emprunté les navettes RespiRé en 2024.

Vers une nouvelle piste entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré

Signature de promesses de vente et de parcelles... En 2024, les démarches permettant la création d'une piste le long de la route départementale 735 ont avancé. Cette piste reliera le rond-point des Brossards, à Saint-Martin-de-Ré, et le rond-point de Bel Air, à La Flotte. Cet axe a vocation à améliorer, de manière directe et sécurisée, la desserte du collège et de la piscine, conformément aux objectifs du Schéma directeur cyclable de la Communauté de communes. Approuvé en 2022,



celui-ci vise en effet à développer le vélo du quotidien par la création d'itinéraires directs en contournant les bourgs. Cette piste est le premier itinéraire en projet. La réalisation des travaux est prévue en 2026.

Deux nouveaux sites de compostage collectif inaugurés !

Deux sites de compostage collectif ont été inaugurés : l'un à Sainte-Marie-de-Ré (un an après l'inauguration du tout premier site de l'île !), l'autre à Rivedoux-Plage. À l'écoute des habitants et des mairies, la Communauté de communes les accompagne dans la concrétisation de leurs projets. Elle permet ainsi à toujours plus d'habitants de composter leurs déchets, en complément de la distribution gratuite de composteurs individuels depuis 2012.



35 %

des résidences principales sont équipées d'un composteur individuel (fin 2024).



Gestion des déchets : la route est tracée sur 7 ans

Un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2024-2030, a été approuvé. Ce document de planification vise à coordonner l'action de la collectivité pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Celui de l'île de Ré vise à lutter contre le gaspillage alimentaire, éviter la production de déchets verts, augmenter la durée de vie des produits et à promouvoir une consommation responsable. Il a également pour objectifs de réduire les déchets générés par les entreprises (notamment du BTP) ou encore de faire de la Communauté de communes une collectivité exemplaire en matière de production des déchets. Pour y parvenir, une animatrice a été recrutée.

À savoir

L'année 2024 a également été marquée par la finalisation des travaux du centre de transfert des déchets. Il sera officiellement inauguré et mis en service en 2025. Cet équipement est un maillon incontournable de la chaîne de gestion des déchets produits sur le territoire.

Développer les énergies renouvelables : d'accord, mais où ?

La Communauté de communes a coordonné la réalisation de cartes communales pour identifier les zones permettant l'implantation d'unités terrestres de production d'énergies renouvelables. Au regard des contraintes du territoire, les élus ont décidé de se concentrer sur l'énergie solaire et photovoltaïque en toiture. Un pourcentage de bâtiments pouvant être équipés a été déterminé grâce au Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ces cartes ont également permis d'identifier un potentiel d'environ 46 000 MWh de production par an sur l'île de Ré.

Top départ pour les travaux du plan de gestion de la pointe du Grouin !

Nettoyage de dépôts sauvages, arrachage de plante invasives, inventaire des amphibiens... Les premières actions du plan de gestion (lire aussi p.36) de la pointe du Grouin, à Loix, ont débuté ! Sur une superficie de 80,9 ha d'espaces agricoles, friches, marais, prés salés et zones dunaires, il a pour objectifs de conserver l'habitat lagunaire, d'assurer la fonctionnalité du réseau d'eau douce, de conserver les milieux terrestres, entre autres.

Au petit soin des marais portingalais

Des travaux ont été réalisés à la Sartièrre des Richards pour reconstituer les berges endommagées par les tempêtes hivernales. De manière générale, plus de 300 ha de marais du Conservatoire du Littoral sont ainsi gérés par la Communauté

de communes pour maintenir une mosaïque d'habitats (salés, saumâtres et doux), entretenir le réseau hydraulique, réparer et protéger les berges ainsi que les bassins.





52 demandes

ont été validées, pour plus de 6 500 € de subventions versées.

Aider les habitants à acheter un récupérateur d'eau de pluie

La Communauté de communes donne un coup de pouce aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. En 2024, les élus ont renouvelé cette aide avec les mêmes modalités que les années précédentes :

une subvention, pour les résidents, de 80 % du prix d'achat d'un récupérateur d'eau neuf d'au moins 300 litres. Et ce, dans la limite de 300 €.

Renseigner les particuliers pour leurs projets de rénovation

La Communauté de communes s'est dotée d'une plateforme de rénovation énergétique depuis l'été 2021 pour accompagner les Rétais dans leurs projets de rénovation. Depuis 2023, cette plateforme a intégré le réseau national « France Rénov » qui lui permet d'accroître sa visibilité et de bénéficier de subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine. En 2024, 280 foyers ont été accompagnés.

Entretenir les pistes cyclables

Des campagnes d'entretien sont menées tout au long de l'année sur la soixantaine de kilomètres de pistes cyclables de la Communauté de communes : signalisation directionnelle et de police (panneaux et marquage au sol), espaces verts aux abords des

pistes (élagage, fauchage et tonte), etc. Des patrouilles à vélo sont effectués pour programmer et suivre les travaux d'entretien et relever tout dysfonctionnement sur le réseau.



Développer le vélo du quotidien

Une aide de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (neuf ou d'occasion) est attribuée pour les résidents permanents pour encourager l'utilisation du vélo.

Une campagne de sensibilisation est réalisée chaque année avec la diffusion d'un guide et d'affiches rappelant les règles de sécurité.



Depuis 2022,

283 habitants

ont bénéficié d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Fréquentation annuelle des compteurs vélo



Collecter les déchets ménagers

En porte à porte, dans les points d'apports volontaire ou les déchèteries, l'année 2024 se traduit par une hausse de la collecte des recyclables (emballages, verre, papier et carton, pour un total de 5 128 tonnes) et par une baisse des non-recyclables (ordures ménagères et tout-venant des déchèteries, pour un total de

11 087 tonnes). Ces résultats permettent d'atteindre la plupart des objectifs réglementaires actuels. Pour autant, des efforts supplémentaires doivent être effectués pour atteindre les objectifs fixés pour 2031 et contenir les coûts liés à la gestion des déchets.

Toujours plus de filières en déchèteries !

En 2024, de nouvelles filières de Responsabilité élargie du producteur (REP) ont été déployées en déchèteries pour trier : les outillages de peinture, jeux et jouets, articles de bricolage et de jardin, batteries de vélos et trottinettes, déchets de construction et du bâtiment...

Renseigner les usagers sur la gestion des déchets

Chaque matin, du lundi au vendredi, un accueil du public est assuré au siège de la collectivité, à Saint-Martin-de-Ré. En plus d'obtenir toutes les réponses à ses questions, plusieurs démarches – également réalisables en ligne – peuvent être effectuées : récupérer un composteur individuel, demander une réparation de son bac... Le service « gestion des déchets » est également joignable par téléphone toute la journée ou par mail.



Suivre les travaux réalisés en espaces naturels



Plusieurs plans de gestion sont créés afin d'obtenir une vision à long terme de l'évolution souhaitée d'un site naturel et définir des actions en faveur des enjeux

identifiés sur celui-ci. En vigueur sur plusieurs années, il est donc nécessaire de suivre, au long cours, leur exécution. En 2024, près de 100 actions ont

été programmées et suivies par les écogardes. Certains de ces travaux sont réalisés en régie et d'autres par des entreprises spécialisées.

Les habitants mettent aussi la main à la pâte

Pour sensibiliser les habitants à la préservation et la compréhension des espaces naturels, quatre chantiers participatifs ont permis d'aider les écogardes dans leurs missions : enlèvement de déchets dans les zones humides, taille d'arbres fruitiers, lutte contre les espèces invasives... De plus, une fois par mois, des animations sont proposées pour découvrir, avec les écogardes, la biodiversité de l'île. Au printemps et à l'été, l'opération « un écogarde dans mon jardin » permet de découvrir la biodiversité de son jardin et de connaître les aménagements à effectuer pour la favoriser.



4 chantiers participatifs

organisés avec le grand public pour accompagner les missions de préservation des écogardes et renforcer la compréhension des espaces naturels.

Guillaume Palvadeau

Chargé du suivi du réseau cyclable
et des points d'apport volontaire

Votre poste a été créé récemment. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste vos missions ?

L'essentiel de mon travail repose sur la surveillance du réseau cyclable de la Communauté de communes. Je le parcours dans son intégralité de manière régulière - à raison d'une fois par semaine en période estivale - pour repérer des détériorations, planifier des opérations d'entretien et suivre leur évolution. Il peut s'agir de travaux de réfection de la chaussée, d'élagage, de fauchage et d'entretien du mobilier. Souvent, nous procédons au remplacement de la signalisation. Qu'elle soit verticale, c'est-à-dire les panneaux, ou horizontale, avec le marquage au sol. L'ensemble de la signalétique est d'ailleurs recensé dans un logiciel spécifique. Enfin, je profite de mes sorties pour analyser le comportement des cyclistes. Certes, entre les sportifs, les familles en balade ou les habitués qui se rendent au travail, tout le monde n'a pas les mêmes usages... Mais, certains comportements peuvent indiquer que des aménagements sont manquants ou peu visibles.

Vous effectuez des missions identiques pour ce qui est des points d'apport volontaire ?

Tout à fait. L'autre partie de mes missions repose sur le suivi des points d'apport volontaire, répartis sur 75 sites différents. Je m'assure que les consignes de tri sont bien visibles, réalise des petits travaux de maintenance ou sollicite l'intervention de prestataires pour les réaliser...

En dehors des opérations d'entretien que vous décrivez, quelles améliorations vont être prochainement apportées au réseau cyclable ?

Dans le cadre du budget participatif de la Communauté de communes (voir p.32), les habitants ont voté pour la mise en place d'une peinture photoluminescente. Pour résumer,

elle emmagasine la lumière le jour et la restitue la nuit. Elle va être utilisée sur certains secteurs obscurs et accidentogènes. Évidemment, elle ne se substitue pas à l'utilisation de lumières sur son vélo ! Nous avons également comme projet d'installer des stations d'outillage pour permettre aux cyclistes d'effectuer des petites réparations en cas de besoin. Pour le moment, quelques secteurs prioritaires ont été identifiés en raison de leur éloignement des bourgs et des magasins de réparation de vélo. À terme, nous aimerions équiper chaque commune.

En quoi jugez-vous votre métier utile et nécessaire ?

D'une certaine manière, les pistes cyclables et les points d'apport volontaire sont des équipements en libre-service. Il peut y avoir des dysfonctionnements ou des difficultés d'utilisation sans que nous en soyons immédiatement avertis. Être présent sur le terrain permet de réagir rapidement en cas de problème et d'améliorer le service rendu à l'usager.

Piste ou itinéraire cyclable: quelle différence ?

Les itinéraires sont constitués de routes ou de rues ouvertes à la circulation automobile. Les pistes désignent des tronçons réservés aux vélos où les seuls véhicules autorisés sont ceux des ayants droits : riverains, agriculteurs...



65

kilomètres d'itinéraires cyclables sont gérés par la Communauté de communes

sur les 138 qui composent le réseau de l'île de Ré. Ils se situent principalement en dehors des bourgs alors que les réseaux intramuros sont gérés par les communes.



Communauté de communes
de l'île de Ré

3 rue du Père Ignace

17410 Saint-Martin-de-Ré

